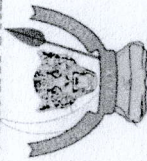


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 135/2024

A L'ETABLISSEMENT NEW MALAMBA BUSINESS.

Après avoir reçu le contrat du marché n° CF/MF/CNSSAP/DG/DMG/2024/0014, conclu avec la CNSSAP, pour un montant total hors taxe de dollars américains dix-huit mille deux cent nonante, quatre-vingt centimes (USD 18 290,80) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent vingt-huit, quatre centimes (USD 128,04), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 23/07/2024.

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Mme. Gaude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général